LE POINT EN RECHERCHE

Avril 2004 Série socio-économique 04-021

L'INSERTION RÉSIDENTIELLE DES JEUNES MIGRANTS AU QUÉBEC

INTRODUCTION

Ce rapport de recherche traite de l'insertion en logement des jeunes dont la migration s'effectue à l'occasion d'un déplacement d'une ville à une autre ou d'une région à une autre à l'intérieur des frontières du Québec. L'analyse ici présentée permet de dresser le profil de migration des jeunes québécois et de décrire les circonstances du départ, l'installation en logement au milieu d'accueil et la place qu'occupe l'habitat dans les décisions et projets relatifs aux mobilités ultérieures.

Ce rapport relève non seulement les difficultés encourues par les jeunes mais également les stratégies et les soutiens auxquels ils ont recours pour se stabiliser en logement. L'étude de l'insertion résidentielle dans un contexte de migration se justifie notamment parce que les jeunes qui quittent le foyer parental pour aller vivre ailleurs se placent à distance des relations les plus susceptibles de leur offrir de l'aide et du soutien à une période de la vie aujourd'hui marquée par la faiblesse des revenus et la difficulté de se stabiliser sur le marché du travail.

L'étude trouve également sa pertinence dans le nombre de jeunes individus qui migrent d'une région administrative[1] à une autre. En touchant près d'un jeune sur deux, cette expérience fait désormais partie du processus de l'entrée dans la vie adulte, dont l'insertion résidentielle constitue une pierre angulaire.

MÉTHODE

Basée sur une recension des écrits, sur des entretiens semi-dirigés effectués en 1997 et, surtout, sur des résultats d'un sondage menée au cours de l'hiver 1998-99 auprès de 5 518 répondants âgés de 18 à 34 ans.

RÉSULTATS

Recension des écrits

La recension des écrits fait valoir que la migration est un événement dans le parcours d'une vie dont les motifs, multiples, varient au fil des périodes historiques. Ceux-ci ont évolué depuis le XIXe siècle au Québec, notamment en raison des progrès en matière de scolarisation. Le départ de la localité d'origine pour les études est actuellement un phénomène qui concerne davantage les jeunes femmes puisque celles-ci sont plus nombreuses à poursuivre leurs études au-delà du secondaire. Les études consultées montrent par ailleurs l'importance de tenir compte des âges de la mobilité mais aussi des types de lieux vers lesquels s'effectuent les migrations. L'expérience de la migration vers la grande ville alors qu'on vient d'une région périphérique risque en effet de ne pas ressembler à celle associée au déplacement entre deux localités de la même région. La prise en compte de ces différences permet de mieux comprendre le processus migratoire.

Le profil des jeunes migrants

Le profil des répondants au sondage permet de montrer qu'un nombre élevé de jeunes québécois ont connu au moins une expérience migratoire depuis le départ de la maison parentale. Les types de mobilité sont toutefois variés. Le profil établit que :

- 47 % des jeunes âgés de 18 à 34 ans ont vécu au moins une migration vers l'extérieur de leur région administrative d'origine après avoir quitté le domicile familial (migrants interrégionaux) ;

1 L'auteur fait référence aux 17 régions administratives établies par le gouvernement du Québec pour des raisons diverses : développement économique, fourniture de services, etc. En voici des exemples : Bas-Saint-Laurent, Saguenay — Lac-Saint-Jean, Montréal, Laval, etc.

63502

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

- 11 % ont migré à l'intérieur de leur région d'origine (migrants intrarégionaux) ;
- 21 % ont déménagé au sein de la même agglomération de recensement que leurs parents ;
- 22 % demeuraient encore au foyer familial.

En examinant ce profil selon le sexe, il ressort que les femmes sont plus nombreuses à se déplacer que les hommes et que ces derniers sont plus nombreux à vivre chez leurs parents ou dans la même localité qu'eux. Ainsi, alors qu'environ 55 % des migrants interrégionaux et intrarégionaux sont des femmes, près de 60 % des jeunes qui demeurent près du domicile des parents sont des hommes. La part des migrants a également tendance à augmenter avec l'avancée en âge et en instruction des répondants. Enfin, les jeunes dont les parents ont beaucoup migré ou occupent un emploi non manuel (professionnel, administrateur, technicien ou employé de bureau) sont plus susceptibles d'avoir vécu une expérience migratoire.

Pourquoi partir ?

L'étude du départ de la région d'origine montre qu'il s'agit d'un processus qui s'initie à partir de dynamiques complexes au sein de la famille mais également en rapport avec la région habité. Ainsi, partir peut revêtir à la fois un désir d'autonomie, une volonté de poursuivre ses études et de faire l'expérience d'un autre milieu de vie. L'insertion résidentielle des jeunes migrants comporte en ce sens des différences importantes avec celle des non-migrants[2]. Les migrants quittent plus tôt que les non-migrants le domicile des parents. Ainsi, près de six migrants sur dix partent avant l'âge de 20 ans alors que c'est le cas d'un tiers seulement des non-migrants. De plus, alors que près de la moitié des migrants quittent leurs parents pour aller étudier, ce motif n'est avancé que par 7 % des non-migrants. Les jeunes qui ne migrent pas préfèrent au motif des études celui de l'accès à l'autonomie (dans près de 80 % des cas). Seuls les jeunes migrants qui quittent le domicile familial dans la vingtaine optent plutôt pour l'autonomie comme justification de leur départ.

Il n'est pas banal de souligner que, à l'inverse d'une opinion fort répandue, le motif du travail n'est pas prépondérant dans les raisons évoquées par les jeunes pour expliquer le départ de leur région. Cependant, cette question peut devenir importante après les études, au moment où est visée la stabilité de l'emploi. Les jeunes qui migrent au sein de leur région administrative présentent un portrait un peu différent : ils migrent d'abord pour suivre un conjoint, suivi du motif des études, puis de celui du travail.

En général, les migrants connaissent très mal les lieux, villes ou villages, vers lesquels ils se dirigent : 40 % des migrants interrégionaux n'en ont aucune connaissance et trois sur quatre d'entre eux ne connaissent même pas le quartier où ils vont habiter. Cette situation peut contribuer à fragiliser leur insertion en logement, notamment dans les grandes villes. Leur âge relativement précoce fait en sorte qu'ils ont peu d'expérience et de connaissances du marché du logement. Bien que la présence de la parenté et d'amis dans ces lieux peut permettre de mieux répondre à d'éventuelles difficultés, elle est davantage le fait des migrants intrarégionaux.

L'insertion résidentielle au milieu d'accueil

L'arrivée et l'insertion dans le milieu d'accueil se révèlent pour beaucoup de jeunes qui migrent vers la grande ville, un processus suscitant inquiétudes et peurs. Pour d'autres, il s'agit d'une expérience enrichissante et valorisée du point de vue social et culturel. L'analyse des entretiens montre bien que certains jeunes se retrouvent isolés et en difficulté dans les milieux urbains, mais que la plupart réussissent éventuellement à surmonter les obstacles initiaux. Pour ces jeunes, le logement constitue un aspect essentiel des stratégies d'insertion sociale et d'autonomie financière au lieu d'accueil. La colocation, la cohabitation amoureuse, l'emménagement en résidence étudiante et les déménagements avec des personnes du lieu d'origine, sont autant de moyens pour faire diminuer les coûts de l'existence et d'assurer la présence de relations sociales.

Les données du sondage montrent que ces stratégies sont relativement répandues, selon les catégories de jeunes. Ainsi, les étudiants et ceux qui ont quitté le foyer familial à moins de vingt ans vont profiter de l'aide de leurs parents pour le déménagement qui, par ailleurs, se fait souvent en même temps que celui de personnes connues dans le milieu d'origine. La vie en appartement est le mode d'occupation du logement le plus fréquent (environ 70 % des migrants) et elle est souvent partagée avec d'autres. Somme toute, huit jeunes sur dix qui migrent pour les études et sept sur dix qui le font pour le travail vivent soit en colocation, en couple ou en résidence étudiante. Il est à noter que près de 20 % des migrants ayant quitté le toit parental avant l'âge de 18 ans vit comme chambreur. Ces jeunes paraissent des plus fragiles, non seulement en raison de leur manque d'expérience sur le marché du logement mais à cause de la faiblesse de leurs revenus.

2 L'auteur définit les non migrants comme des jeunes qui sont déménagés du foyer parental, MAIS dans un logement situé dans la même municipalité que les parents, sans jamais avoir quitté la municipalité. Un migrant est une personne qui a quitté le foyer parental et qui est déménagée dans une municipalité lointaine ou dans une autre région administrative.

Les jeunes migrants doivent par ailleurs compter sur plusieurs sources de revenus pour assurer leur autonomie résidentielle. Celles-ci concernent d'abord le travail, mais elles paraissent clairement insuffisantes pour certains types de jeunes migrants interrégionaux : les jeunes qui quittent avant 20 ans et les étudiants. Environ trois étudiants sur quatre dépendent d'une deuxième source de revenus, le plus souvent leurs parents et les prêts et bourses d'études.

Les migrations ultérieures et le logement

Si l'insertion résidentielle au lieu d'accueil oblige les jeunes à s'y adapter tant bien que mal et pose parfois des problèmes de taille pour les jeunes migrants, les enjeux entourant le logement jouent également un rôle en regard des mobilités ultérieures. Ainsi, le sondage révèle que beaucoup de jeunes préféreraient la vie en banlieue ou en campagne que celle de la ville, jugée plus bruyante, et parfois plus menaçante. La banlieue peut en ce sens constituer à la fois un milieu à proximité des activités de la ville et un endroit tranquille pour élever sa famille. Au-delà du type de milieu de vie souhaité, l'attrait de la propriété domiciliaire peut également influencer les migrations subséquentes, notamment celles vers le milieu d'origine. Ainsi, bien que l'accès à la propriété ne figure qu'au troisième ou quatrième rang des raisons pouvant justifier un retour éventuel, chez les migrants qui sont effectivement retournés, avoir une maison à soi constitue un motif central du retour, en lien avec ceux du travail, du rapprochement de la famille et des amis et de la naissance des enfants.

CONCLUSIONS

2007-00797

L'analyse ici présentée permet de conclure qu'il ne faudrait pas considérer en vases clos les processus migratoires et d'insertion résidentielle des jeunes. Outre le fait de relever la spécificité de l'insertion résidentielle dans le contexte de la migration des jeunes, l'étude permet d'ouvrir un certain nombre de pistes de réflexion concernant l'intervention. La première concerne les connaissances du lieu d'accueil la fragilité de certains jeunes migrants lors de leur arrivée dans la grande ville. Les institutions de formation pourraient être appelées à jouer un plus grand rôle en informant les jeunes sur leurs droits et responsabilités en tant que locataires et sur les milieux de vie où ils s'apprêtent à déménager. D'autres résidences pourraient également être construites, notamment aux abords des universités sises dans les milieux urbains où sévit une crise du logement. D'un autre point de vue, les jeunes migrants les plus fragiles auraient besoin de plus de stabilité, qui pour trouver de l'emploi, qui pour s'orienter en termes de formation, qui encore pour prendre le temps nécessaire à mieux se loger. Des organismes, peu nombreux, font ce travail mais souffrent d'un manque de financement chronique.

La deuxième piste concerne les ressources financières des jeunes migrants, en particulier celles et ceux qui doivent partir pour les études. La dépendance financière à l'égard des parents qui peut engendrer des formes de contrôle, l'endettement étudiant excessif qui retarde par la suite l'accès à la propriété et parfois la simple insuffisance de revenus pour assurer son insertion résidentielle, ne sont pas des conséquences souhaitables d'une migration qui s'effectue dans le cadre des études. Il conviendrait assurément de s'interroger sur les moyens de réduire les coûts du logement pour ces jeunes qui, par ailleurs, ne peuvent bénéficier comme les jeunes urbains de la cohabitation avec les parents tout au long de leur cheminement scolaire.

Enfin, il pourrait également être pertinent de s'attarder à la capacité d'attraction des municipalités et des régions. Certaines d'entre elles, en perte démographique, ne pourraient-elles pas voir dans la question du logement une manière d'attirer des jeunes, ceux-là même qui souhaiteraient justement s'installer en banlieue ou en campagne, ou qui pourraient considérer un retour dans leur milieu d'origine ? Des politiques municipales visant les loisirs, le coût des logements, les infrastructures pré-scolaires et scolaires, ne constituent que quelques exemples d'actions pouvant fonder une politique globale d'attraction de jeunes ménages.

Gestionnaire de project : Jim Zamprelli

Consultants de recherche : Marc Molgat, Professeur, École de service social, Université d'Ottawa
Membre, Observatoire Jeunes et Société, INRS-UCS avec la collaboration de Frédéric Deschenaux et Nathalie St-Laurent

Ce projet a été réalisé (ou : réalisé en partie) grâce au soutien financier de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de son Programme de subventions de recherche, subventions qui sont octroyées au terme d'un concours annuel. Les idées exprimées sont toutefois celles de l'auteur (ou : des auteurs) et ne représentent pas la position officielle de la SCHL. Pour en savoir plus sur ce programme, visitez le site Web de la SCHL à **www.schl.ca** ou communiquez avec l'agent de projets, Recherche d'initiative privée, par courriel, à erp@cmhc-schl.gc.ca, ou par la poste à : Agent de projets, Recherche d'initiative privée, Programme de subventions de recherche, Division de la recherche et des politiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 700 chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB : www.schl.ca

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La SCHL se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.